Titre : **COMMUNE DE PARIS** **JOURNEE DU 18 MARS 1871**	Référence : **ANCESTRAMIL** **Miscellanées** **La Commune**
Auteur : **M. l'abbé VIDIEU** vicaire à Saint-Roch	Origine : **Bibliothèque personnelle**
Référence : **« HISTOIRE DE LA COMMUNE DE PARIS EN 1871 »** **(1876)**	Transcripteur : **Marie France ROBELIN** Date : **Janvier 2009**

Ancestramil

Marie France ROBELIN
Janvier 2009

COMMUNE DE PARIS
JOURNEE DU 18 MARS 1871
EXÉCUTION des GÉNÉRAUX THOMAS ET LECOMTE

SOURCES
M. l'abbé VIDIEU, vicaire à Saint-Roch
« Histoire de la Commune de Paris en 1871 »
(1876)

Le 18 mars, une proclamation signée de **M. THIERS** et tous les ministres, était affichée sur les murs On y faisait l'exposé de la situation :

« Des hommes mal intentionnés, sous prétexte de résister aux Prussiens, qui ne sont plus dans nos murs, se sont constitués les maîtres d'une partie de la ville, y ont élevé des retranchements, y montent la garde, vous forcent à la monter avec eux, par ordre d'un Comité occulte qui prétend commander seul à une partie de la garde nationale, et méconnaît ainsi l'autorité du gouvernement légal institué par le suffrage universel.
« Ces hommes, qui ont causé déjà tant de mal, que vous avez dispersés vous-mêmes, au 31 octobre, affichent la prétention de vous défendre contre les Prussiens, qui n'ont fait que paraître dans vos murs, et dont ces désordres retardent le départ définitif ; braquent des canons qui, s'ils faisaient feu, ne foudroieraient que vos maisons, vos enfants et vous-mêmes ; enfin, compromettent la République au lieu de la défendre, car, s'il s'établissait dans l'opinion de la France que la République est la compagne nécessaire du désordre, la République serait perdue.
Ne les croyez pas, et écoutez la vérité que nous vous disons en toute sincérité. »

Puis, venait un appel à la raison et au patriotisme de la population :

« Dans notre intérêt même, dans celui de notre cité comme dans celui de la France, le gouvernement est résolu à agir.
Les coupables qui ont prétendu instituer un gouvernement à eux, vont être livrés à la justice régulière ; les canons dérobés à l'état vont être rétablis dans les arsenaux et, pour exécuter cet acte urgent de justice et de raison, le gouvernement compte sur votre concours.
Que les bons citoyens se séparent des mauvais, qu'ils aident la force publique au lieu de lui résister ! Ils hâteront ainsi le retour de l'aisance dans la cité, et rendront service à la République elle-même que le désordre ruinerait dans l'opinion de la France. »

La proclamation se terminait par quelques paroles plus fermes qui semblaient indiquer qu'on se passerait au besoin du concours demandé :

« Parisiens, nous vous tenons ce langage parce que nous estimons votre bon sens, votre sagesse, votre patriotisme ; cet avertissement donné, vous nous approuverez de recourir à la force, condition de votre bien-être, renaisse entier, immédiat, inaltérable. »

Cependant, on avait si peu de confiance dans la garde nationale qu'on informa seulement trente chefs de bataillon sur deux cent soixante, du mouvement projeté.
Et comme le général **d'AURELLES,** qui les avait convoqués chez lui, la veille, à onze heures du soir, leur demandait si on pouvait compter sur leurs hommes, tous lui répondirent :
« La garde nationale ne se battra pas contre la garde nationale. »

Le plan arrêté, le 17, au conseil des ministres, consistait à se porter sur les points stratégiques que les fédérés avaient transformés en véritables parcs d'artillerie, et à y arriver au moment où, par suite des fatigues de la nuit, les canons seraient le moins bien gardés.
Vers deux heures du matin, Montmartre devait être cerné par un cordon de troupes.

De ce côté, les opérations militaires seraient dirigées par les généraux **SUSBIELLE**, **LECOMTE** et **PATUREL**.
Le général **FARON** devait se porter sur la place de la mairie à Belleville ; le général **WOLF** occuperait celle de la Bastille
Le général **HENRION** garderait la Cité et le général **BOCHER** l'esplanade des Invalides.
Quant au général **VINOY**, il se réservait de surveiller l'ensemble des mouvements, sans se porter sur un point particulier.

Tout marcha bien d'abord.
A l'heure fixée, les buttes avaient été entourées à leur base par des pelotons du 88ème régiment de marche, qui devaient attendre et garder toutes les entrées des rues, des ruelles et des rampes conduisant au sommet.
A trois heures, le général **LECOMTE** se met en mouvement avec deux colonnes d'infanterie, d'un effectif d'environ trois cent quarante hommes chacune, qui devaient arriver ensemble, l'une sur le plateau inférieur, l'autre sur le plateau supérieur, de façon à surprendre simultanément les postes préposés à la garde des canons.
L'opération habilement menée donna les résultats attendus.
Quelques factionnaires de la garde nationale tirèrent un petit nombre de coup de fusils auxquels les tirailleurs ripostèrent, et ce fut tout.
Avant que les postes des gardes nationaux eussent eu le temps de se mettre en défense, ils étaient entourés, les positions enlevées, les canons repris, et, capture bien autrement importante, on avait arrêté une douzaine d'individus délégués ou membres des comités, et saisi leurs papiers.
Tout avait été pour le mieux, car on avait évité l'effusion du sang.
Quelques hommes seulement étaient légèrement atteints, et un seul garde national paraissait plus grièvement blessé.
Dès que ces prisonniers furent désarmés, on les enferma dans la maison n° 6 de la rue des Rosiers, qui borde le plateau supérieur de Montmartre.

Le général répartit ensuite ses troupes autour des buttes, et fit faire le recensement des pièces d'artillerie.
On en compta cent soixante et onze sur les deux plateaux.
Enfin, on fit combler une grande tranchée, afin de faciliter l'enlèvement des canons, pour lequel on attendait l'arrivée des chevaux d'attelage.
L'expédition pouvait être ainsi complètement terminée avant six heures, mais les chevaux ne vinrent pas, et on les attendit vainement de cinq à six heures et demie du matin. Ce retard donna à la populace le temps d'accourir et de former des groupes.

A ce moment (il était environ 6 heures) les généraux, voyant que les chevaux n'arrivaient pas, donnèrent l'ordre de procéder au déplacement des pièces avec les moyens insuffisants dont on disposait.
Il y avait à faire descendre dans **Paris cent soixante et onze canons, mitrailleuses et mortiers** ; on en emportait à grand'peine sept ou huit.
Cà et là des attroupements s'étaient formés.
On fit tirer en l'air une vingtaine de coups de fusils pour les disperser.

Ancestrami

Grâce à ce jeu, les pièces d'artillerie étaient descendues, mais avec une extrême lenteur : les chevaux glissaient dans la boue gluante et sur le pavé gras des voies à pic.
On arriva, à la fin, en bas des buttes, sur l'ancien boulevard extérieur ; là, il fallut dételer pour remonter et aller chercher d'autres canons, en laissant les premiers sous la garde de quelques artilleurs.
Une heure s'écoula ainsi, et les attelages ne venaient pas, ni les renforts non plus.

A Montmartre comme en Alsace, l'aveuglement des chefs et l'incurie de l'intendance ont involontairement servi d'auxiliaires à l'ennemi.
Tout a été perdu et perdu sans retour, en raison des minces circonstances que nous venons de rapporter.

Pendant ce temps le tocsin sonnait, le rappel était battu dans les quartiers de Montmartre, les fédérés de Clignancourt commençaient à se réunir, leurs baïonnettes reluisaient au petit jour, et quand ils se virent assez nombreux, ils se précipitèrent au pas de charge sur les buttes, où ils furent reçus à coup de fusils.
En voyant tomber quelques gardes nationaux, une femme et un enfant, les rangs des agresseurs et de la troupe de ligne se mêlent et fraternisent.
Les femmes de Montmartre hâves, sales, hargneuses, qui n'osaient pas trop s'aventurer d'abord, s'enhardirent peu à peu, après avoir vu de près les soldats, tous très jeunes, et avoir causé avec eux.

Une commère se mit à sonder les artilleurs occupés à garder les huit pièces.
« Ce sont des enfants, dit-elle ; *ainsi ils ne sont pas à craindre. »*
Une autre interpella un brigadier :
« Tiens, beau brun, reste donc avec nous. »
L'autre répondit :
« Me donnerez-vous à manger ?
Oui, oui à manger et à boire ! »
Le brigadier accepta un gâteau qu'on lui tendit ; puis on s'empressa de lui verser un verre d'eau de vie :
« A la santé de la République démocratique et sociale ! »

Ce n'était là qu'un fait isolé, mais il était clair qu'on se disposait à le répéter sur tous les points où camperait l'armée de **VINOY**.
A sept-heures, les soldats étaient de plus en plus entourés et pressés par des masses compactes qui formaient une espèce de barricade vivante entre eux et la garde nationale.

Le général LECOMTE se trompa sur les intentions de cette foule dont il pouvait voir l'agitation, et les paroles rassurantes de **M. CLEMENCEAU**, abusé lui-même sur les dispositions du peuple de Montmartre, le confirmèrent dans cette erreur : que les hommes d'ordre seuls couraient aux armes, au bruit toujours croissant du tocsin et de la générale.
Il se borna donc à empêcher le transport du garde national blessé, qu'un imprudent voulait ramener chez lui, afin de ne pas donner de prétexte aux agitateurs, mais il ne prit aucune des précautions nécessaires pour empêcher les scènes abominables qui vont suivre.

Vers huit heures, la place Saint-Pierre, que l'on voyait distinctement du haut des buttes, était remplie de gardes nationaux, de femmes, d'enfants, parmi lesquels on apercevait aussi quelques soldats.
A huit heures et demi environ, les gardes nationaux parvinrent, on se sait comment, à déboucher par une petite ruelle sur le plateau supérieur.
Ils étaient en armes, la crosse en l'air et demandaient à parlementer.

Mairestramil

On les repoussa et ils se retirèrent, mais en menaçant les troupes de les faire descendre plus vite qu'elles n'étaient montées.
Le général fit alors avancer deux compagnies de chasseurs, et les échelonna en face de la place Saint-Pierre. Il ne s'occupa pas des rues et ruelles situées sur les flancs et sur les derrières, les croyant gardées par le 88ème régiment de marche, et, de sa personne, il se plaça non loin des chasseurs.

Bientôt une multitude immense assaillit le plateau par les rues, les pentes, les maisons, les jardins, entraînant avec elle des rangs entiers de soldats hébétés, qu'elle avait arrachés à leurs pelotons, et qui se présentaient à leurs camarades, la crosse en l'air.
Le général refusa plusieurs fois de faire commencer le feu et donna l'ordre de repousser seulement les assaillants, avec la baïonnette.
Les soldats se préparaient à obéir, mais les femmes, prenant leurs enfants dans leurs bras, les interpellent : ***« Est-ce que vous tirerez sur nous, sur ces innocents ? »*** disaient-elles en criant.
Quelques officiers virent l'hésitation des leurs ; l'un d'eux menaça sa compagnie en mettant le revolver au poing.
Il y eût un moment de tumulte.
Quelques groupes s'enfuirent ; mais des femmes entourent l'officier, et les soldats, hésitant de nouveau, mettent la crosse en l'air.

C'en était fait de la discipline, l'armée n'obéissait pas.
Plus loin cet exemple était suivi de la compagnie qui entourait le cabaret appelé la Tour de Solférino.
Les gardes nationaux fédérés applaudissent à tout rompre ; la foule crie : *vive la ligne !*
La voix des officiers est méconnue, les soldats du 88ème fraternisent avec les 152ème et 228ème bataillons de la garde nationale.
On leur distribue du pain, du vin et de la viande ; les groupes s'animent sur toute la ligne.

Si une partie de la troupe leva la crosse en l'air, aux buttes Montmartre, ce fut moins pour fraterniser avec le peuple que dans le but de calmer sa faim et sa soif.
Les soldats, sur pied et à jeun depuis une heure du matin, regardèrent avec indifférence arrêter le général **LECOMTE**.
Plusieurs même se réunirent aux gardes nationaux et conduisirent leur général au Château-Rouge où se trouvait un poste de réserve de la garde nationale fédérée.
Ils descendirent ensuite par le boulevard Ornano au boulevard Rochechouart, à l'angle duquel était rangé le 88ème.
Ce régiment attendait là, depuis cinq ou six heures, par une pluie fine et glaciale, les canons qui ne venaient pas ; il fraternisa, lui aussi, avec la garde nationale, quand il vit arriver ses camarades, la crosse en l'air et au milieu des insurgés.

Ces diverses troupes remontent alors du côté de la place Pigalle, où s'était replié le général **SUSBIELLE**, à la tête de son état-major, et suivi de gardes républicains à cheval et d'un escadron de chasseurs.
Le flot de gardes nationaux, de peuple et de soldats gagnés à l'émeute s'avance, menaçant de tout submerger. La foule se pousse, à étouffer, sur les trottoirs et à l'entrée de la rue Rochechouart.
Le général se présente et est accueilli par des cris hostiles. Il ordonne alors aux chasseurs de charger.
Ceux-ci hésitent et rentrent trois fois leurs sabres au fourreau. Leur capitaine s'élance bravement en avant, ses hommes le suivent.

Mais les fusils de la garde nationale s'abaissent, des coups retentissent, l'officier tombe, ainsi qu'un capitaine de la garde républicaine.
Le général **PATUREL** reçoit une blessure au visage, deux aides de camp et quelques soldats sont atteints. Plusieurs chevaux, lancés au galop, se heurtant contre le trottoir, roulent à terre avec leurs cavaliers.
Dans ce désordre indescriptible, et profitant d'un moment d'indécision de la garde nationale, le général **SUSBIELLE**, qui juge la lutte impossible, se retire avec ses troupes du côté du boulevard de Clichy.

La tentative faite aux buttes Chaumont n'avait aussi qu'imparfaitement réussi.
On avait occupé ces hauteurs sans difficulté, mais on n'avait pu mettre la main sur les membres du Comité central, qu'on aurait dû arrêter avant tout, pour paralyser l'émeute.
Le redoutable Comité, prévenu des recherches dont il était l'objet, avait passé la nuit en permanence.
Des cinq heures du matin, il avait fait tirer le canon des buttes Chaumont, pour avertir ses adhérents et leur donner le signal de sa résistance.

A peine sut-on sur toute l'étendue des buttes que l'armée avait pactisé avec l'émeute, que les groupes s'animèrent peu à peu.
« Ils vont revenir ! s'écria une voix ; *protégeons nos canons, faisons des barricades ! »*
Aussitôt on se mit à dépaver, creuser, à couper, de façon à intercepter toutes les issues.
Il y eut, au bout de deux heures, une trentaine de retranchements s'étendant depuis le boulevard de Rochechouart jusqu'au nouveau collège Chaptal, tout près du chemin des Batignolles.
Toute cette agitation ne suffit bientôt plus à la fureur populaire : on ne criait plus :
A bas VINOY ! À bas THIERS !
Mais :
A mort VINOY ! À mort le petit THIERS !
Deux soldats, reconnus pour être des anciens sergents de ville, furent assommés de coups de crosse, lacérés, épilés, insultés et salis, surtout par des femmes, et laissés pour morts au coin de la rue des Rosiers.
Près de la rue Houdon, un capitaine d'artillerie, rien que pour avoir fait un geste avec son sabre, reçut dans la poitrine une blessure mortelle.
Et la foule criait toujours : *A mort le petit THIERS !*
Les amis de cet homme d'Etat venaient à lui.
« *Convoquez donc la garde nationale,* » disaient-ils.
Mais le chef du pouvoir exécutif hochait la tête et répondait :
« On a battu le rappel trois fois cette nuit, et elle n'est pas venue. »
Cependant il fit rédiger par **M. PICARD** et afficher, vers midi, une nouvelle proclamation.

« Le gouvernement vous appelle à défendre votre cité, vos foyers, vos familles, vos propriétés.
*Quelques hommes égarés, se mettant au-dessus des lois, n'obéissant qu'à des chefs occultes, dirigent contre **Paris** les canons qui avaient été soustraits aux Prussiens.*
Ils résistent par la force à la garde nationale et à l'armée.
Voulez-vous le souffrir ?
Voulez-vous, sous les yeux de l'étranger prêt à profiter de nos discordes, abandonner Paris à la sédition ?
Si vous ne l'étouffez pas dans son germe, c'en est fait de la république et de la France.
Vous avez leur sort entre vos mains. Le gouvernement a voulu que vos armes vous fussent laissées. Saisissez-les avec résolution. »

Mais les cent cinquante mille citoyens qui, au 31 octobre et au 22 janvier, avaient fait leur devoir ne s'émurent pas, ils demeurèrent spectateurs inactifs des évènements qui menaçaient pourtant leurs intérêts les plus chers.
M. THIERS, fut d'avis que le gouvernement et l'armée devaient quitter Paris pour se rendre à **Versailles**.
Le général **VINOY** et le ministre de la guerre partagèrent presque seuls l'avis du chef du pouvoir exécutif.

A trois heures et demie, **M. THIERS** montait en voiture accompagné des ministres des finances, de la justice, des travaux publics, de la marine et du commerce.
Le général **VINOY** avait envoyé à l'avance un escadron de cavalerie s'assurer de la porte du Point-du-Jour. Les ministres de la guerre, de l'instruction publique et des affaires étrangères promirent de rejoindre leurs collègues le lendemain.
Ce fut pour tout le monde un grand sujet d'étonnement que cette prompte retraite.

Les ressources militaires du gouvernement auraient suffi pour vaincre l'émeute, si l'esprit et le moral des troupes eussent été plus affermis.
Les mobiles des départements ayant regagné leurs foyers ou étant sur le point de le faire, les forces gouvernementales se composaient de la garde républicaine, ancien corps de gendarmes de la garde impériale, troupe d'élite, sur laquelle on pouvait compter ; des gardiens de la paix publique, parmi lesquels se trouvaient un certain nombre d'anciens sergents de ville ; enfin, de quatre brigades, qui devaient former la garnison de Paris.
Ces derniers corps, qui avaient fait partie de l'armée de **CHANZY** et de **FAIDHERBE**, se logeaient, en grande partie, sous la tente et étaient disséminés sur plusieurs points de la ville.
Sur la physionomie des hommes qui en faisaient partie, se révélaient des traces de fatigue et d'épuisement.
On s'apercevait qu'ils n'étaient pas remis des épreuves d'une rude campagne d'hiver.

Ce qui est moins justifiable, c'est la précipitation avec laquelle furent abandonnées presque toutes les administrations ; l'oubli d'une partie des troupes laissées à Paris sans ordre et sans direction ; l'abandon des sommes considérables au ministère des finances, à l'Hôtel de ville.
Sans doute, on peut attribuer, en partie, cette brusque retraite à la situation morale de Paris, à la désorganisation complète de tous les services administratifs, à l'oubli déjà ancien de toute hiérarchie, comme de toute discipline ; mais ces différentes causes ne suffisent pas pour excuser une telle incurie.

La plupart des serviteurs subalternes de l'état restèrent à leur poste.
Ils se sont généralement acquittés de leurs difficiles devoirs avec autant de prudence que de fermeté.
Ils ont veillé jusqu'à la fin sur le matériel des établissements publics et sur le mobilier personnel des fonctionnaires en fuite.
Les grandes institutions, comme la Banque, ont trouvé, dans membres ou dans leurs employés, le même courage et le même zèle pour leurs intérêts.
M. THIERS quitta le ministère des affaires étrangères à trois heures et demie.
Avant de partir, il donna au général **VINOY** l'ordre de rallier toutes les troupes à Versailles.

Les Parisiens se repentirent à ce moment de ne pas avoir répondu au triple appel battu pendant la nuit. D'heure en heure, les évènements prenaient une tournure de plus en plus sinistre.
Un bruit, descendant de Montmartre, commençait à courir, et cette rumeur glaçait la ville d'épouvante.
On rapportait que deux généraux venaient d'être massacrés, rue des Rosiers.

On citait les noms des victimes : **le général Clément THOMAS**, ancien commandant de la garde nationale, et le général **LECOMTE**, officier d'une grande valeur, attaché au corps de **VINOY**.
Les raffinements de cruauté inouïe, avec lesquels ces deux généraux avaient été égorgés, ne faisaient qu'accroître l'anxiété qui étreignait déjà la ville entière.

Un témoin oculaire du crime, **M. le capitaine BEUGNOT,** a laissé un émouvant récit de ces scènes affreuses. Attaché au ministère de la guerre, cet officier avait été envoyé sur les lieux pour y observer les évènements ; fait prisonnier par les insurgés, à neuf du matin, en haut du boulevard Magenta, on l'avait amené de force, avec mille menaces de mort, d'un cantonnement à l'autre, à la recherche du Comité central.
C'était à ce mystérieux tribunal qu'on adressait les prisonniers, et il décidait souverainement de leur sort.
A Château-Rouge, **M. BEUGNOT** s'était trouvé avec plusieurs personnes de distinction, qui étaient tombées de même entre les mains de ces misérables ; c'étaient : **M. de POUZARGUES**, chef du 18ème bataillon de Chasseurs à pied ; un jeune capitaine, **M. FRANCK** et le général **LECOMTE**.
Vers une heure, un mouvement se produisit dans le jardin.
Des gardes nationaux formaient la haie et mettaient la baïonnette au canon.
Le capitaine **MAYER,** du 109ème bataillon, vint prévenir le général et les autres prisonniers qu'il avait l'ordre de les faire conduire aux buttes Montmartre ; où se tenait, leur dit-il, le Comité central qu'on cherchait inutilement depuis le matin.
Qui avait donné cet ordre ?
Le porteur était un inconnu ; le mandat émané du comité central n'avait aucun caractère régulier et **MAYER** livrait indignement ceux qui lui avaient été confiés.
Prisonniers de la garde nationale, les officiers auraient dû être gardés par elle à Château-Rouge, ou conduits à la mairie du XVIIIème arrondissement, si leurs gardiens ne s'étaient pas senti la force de les protéger.
Mais loin de les défendre contre la fureur de la foule, les gardes nationaux qui faisaient la haie insultaient les prisonniers et les menaçaient d'une fin prochaine.
Un lieutenant de la garde nationale fédérée, qui portait presque le même nom **MEYER**, du 79ème bataillon, leur fit plusieurs fois un rempart de son corps.
Ils traversèrent ainsi tout le quartier et gravirent le calvaire de Montmartre.
Arrivés au sommet de la butte, les prisonniers entrèrent dans une petite maison de la rue des Rosiers, composée d'un rez-de-chaussée et de deux étages.
Le général demanda, de nouveau, à voir ce Comité dont on faisait tant de bruit et qui ne se trouvait nulle part ; la foule ne répondit que par un redoublement d'injures et de menaces.
Certains officiers de la garde nationale, à l'exception d'un vieux capitaine nommé **GARCIN** et d'un docteur en uniforme, tous deux acharnés contre les prisonniers, essayaient de calmer les clameurs du dehors.
Une heure se passa ainsi.
Quant au Comité, nul ne savait où il siégeait.

Cependant, au premier étage de la maison, quelques individus s'arrogeaient une sorte d'autorité.
Il y avait là un autre dépôt de prisonniers arrêtés sont prétexte d'espionnage.
Une certain **KAZDANSKI** leur faisait subir un semblant d'interrogation.
Ce **KAZDANSKI**, Polonais exilé de Russie à la suite d'une condamnation, n'était à Paris que depuis le matin ; il arrivait **d'Autun** et venait d'être nommé commandant de place par le nommé **JACLARD**, adjoint de la mairie de Montmartre.
Une heure s'écoula pendant laquelle les menaces les plus violentes ne cessèrent d'être proférées contre le général et ses compagnons.

Amicistami

Il était cinq heures.
Une clameur immense domina bientôt toutes les autres, un tumulte effroyable se produisit dans la cour et les prisonniers virent tout à coup jeter au milieu d'eux un vieillard, à barbe blanche, vêtu d'habits bourgeois et coiffé d'un chapeau à haute forme.
Ils ne savaient quelle était cette nouvelle victime, et ils plaignaient sans le connaître cet homme vénérable qui n'avait certainement plus que quelques instants à vivre.
C'était le général **THOMAS**.
Vers trois heures de l'après-midi, il descendait de voiture, place Pigalle, et se dirigeait ver le boulevard Rochechouart. Des gardes nationaux le reconnurent.
On le signala à leur colère, comme ayant fait déporter les citoyens en 1848 ; et comme ayant, disait-on, montré au temps du siège, la sévérité la plus excessive.
Aussitôt il fut entouré, saisi et arrêté par des groupes d'hommes du 152ème bataillon, et notamment par le capitaine **ALDENOFFE**, qui sortit de son rang tout exprès.

ALDENOFFE le conduisit au capitaine **RAS** qui commandait, ce jour-là, le bataillon par intérim à défaut du chef titulaire, démissionnaire.
RAS, heureux de jouer ce rôle, fier d'être contemplé par la foule qui allait le voir passer, conduisant un général détesté au tribunal du peuple, **RAS** ne prit aucun souci des périls courus par son prisonnier et l'amena rue des Rosiers.
Déjà, le matin, il avait arrêté un lieutenant du 88ème qui n'avait pas voulu suivre ses soldats embauchés.

Pendant le trajet, il laissa insulter et bousculer **Clément THOMAS** jusqu'à la maison n° 6, où celui-ci rejoignit le général **LECOMTE**.
Plus de deux mille individus l'avaient escorté.
Tout ce monde voulut pénétrer dans la maison et se pressa bientôt dans la chambre même dont le lieutenant **MEYER** avait réussi jusque-là à interdire l'entrée.
C'est alors qu'un nommé **HERPIN-LACROIX**, ex-capitaine des francs-tireurs, grimpa sur une marquise du premier étage, fit faire un roulement par le tambour **PONCIN**, et demanda à cette foule rugissante de former une cour martiale pour procéder au jugement.
On ne l'écouta pas. **KAZDANSKI** lui-même voulut protester contre l'exécution des menaces de mort que proféraient presque toutes les voix.
On ne l'écouta pas davantage, on lui arracha même ses galons.

Enfin, vers cinq heures, une violente poussée du dehors fit envahir la chambre des prisonniers par la porte et par la fenêtre ; en une seconde, plusieurs fusils couchèrent en joue les généraux, un sergent d'infanterie, resté inconnu, se précipita sur le général **LECOMTE**, lui mit le poing sous le nez et lui dit qu'il voulait lui f… le premier coup de fusil pour « lui apprendre à le coller trente jours en prison » ; un caporal de chasseurs et quelques autres soldats crièrent
« A mort ! Qu'on les fusille ! Ils nous fusilleront demain ! »

Vingt hommes s'avancent vers **Clément THOMAS** et le prennent au collet, malgré la résistance du lieutenant **MEYER** et de quelques autres citoyens courageux qui retombent épuisés.
On le pousse dans le jardin à coups de pied et de crosse.
Pendant le trajet, quelques coups de feu, à bout portant, l'atteignent et le couvrent de sang, sans cependant le faire tomber.
Il alla jusqu'au mur où on l'accula.
Dans cette heure, horrible et suprême, le vieux général fit preuve de la plus héroïque fermeté d'âme : il était debout, en face des exécuteurs et tenant son chapeau à la main.

Archéologia

« Vous êtes un misérable, lui dirent-ils, *vous nous avez trahis pendant le siège, vous nous avez vendus et fait tuer inutilement. »*

Et comme **Clément THOMAS** dédaignait de répondre :
« Oseriez-vous jurer que vous n'avez jamais trahi la France ni la République ? »
lui demanda-t-on.
Le général haussa les épaules.
Deux coups de feu partirent ; il ne fut pas atteint, il salua ses assassins.
Au lieu de le fusiller par un seul coup de feu de peloton suivant l'usage militaire, ses bourreaux tirèrent sur lui l'un après l'autre.
A chaque balle reçue, le corps de la victime était d'un tressaillement convulsif, mais restait ferme en place comme une statue.
De nouveaux coups de feu, tirés de tous côtés, le firent enfin tomber sur le côté droit, la tête au mur et le corps plié en deux. Les misérables se ruèrent alors sur son cadavre ; à coups de fusils, à coup de crosse et de bottes, ils le mutilèrent.

Pendant ce temps, le général **LECOMTE** était encore dans la chambre ; il entendait les coups de feu et comprenait que lui-même allait mourir.
Il conserva son calme, remit son argent au commandant **de POUZARGUES**, lui fit des recommandations pour sa famille et marcha devant ses assassins avec une dignité si ferme que plusieurs officiers le saluèrent.
Il leur rendit leur salut : mais son noble courage ne trouva pas grâce devant ses bourreaux.

A peine avait-il fait dix pas dans le jardin qu'un coup de feu l'atteignit et le fit tomber sur les genoux.
Un groupe le releva à moitié et le traîna jusqu'au cadavre du général **Clément THOMAS**.
Là, une douzaine de coups de feu à bout portant l'achevèrent.
Son cadavre subit les mêmes outrages que celui de son infortuné compagnon, et deux soldats déchargèrent encore leurs armes sur lui ; puis, les enfants et les femmes, ivres de sang et de fureur, se jetèrent sur ces débris saignants pour en arracher les dépouilles, et dansèrent à l'entour à demi-nus et hurlant.
Après ce double crime, une sorte de stupeur s'empara de la foule.
Un garde national, qui avait été témoin du meurtre, indigné de ce qui se passait, s'écria :
« Ah ! J'aime mieux retourner au bagne, c'est moins dégoûtant. »

Cette dramatique exécution fut comme le prologue de l'horrible tragédie qui, commencée par une échauffourée sanglante, devait finir par une révolte ouverte contre la loi et la négation de la souveraineté populaire personnifiée devant l'Assemblée.
